

Requalification du Cours Clemenceau et de la rue Saint Sever à Rouen : un espace réinventé, plus vert, plus familial

La métamorphose du quartier Saint Sever, engagée d'abord au cœur du quartier et de sa zone piétonne, s'étend. Le Cours Clemenceau et la partie nord de la rue Saint Sever vont faire l'objet d'une requalification qui débutera le 12 mai. Faisant la place aux mobilités douces, à la flânerie, aux espaces de détente en famille ou entre amis, à la végétation. Offrir un nouveau visage à cette partie du quartier, qui accueillera la ligne T5 et est un lien direct avec la rive droite, permettra d'offrir aux habitants un nouvel espace à vivre, apaisé et renaturé.

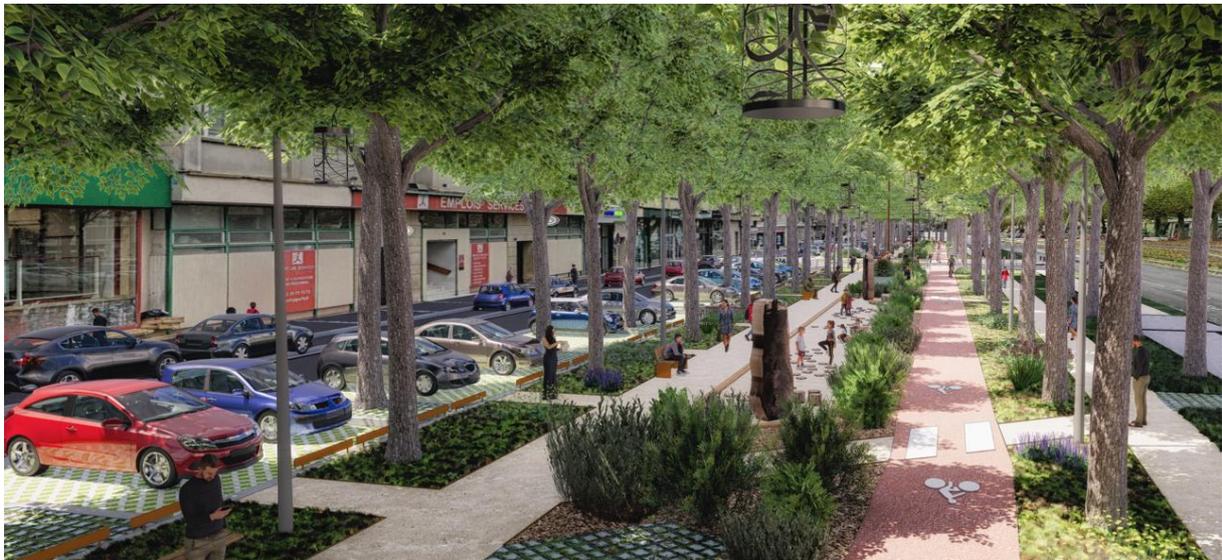
Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, Cyrille Moreau, Vice-Président de la Métropole en charge des transports, des mobilités d'avenir et des modes actifs de déplacement, Jean-Michel Bérégovoy, maire adjoint en charge de la ville résiliente, de la transition énergétique et climatique, de l'adaptation, de la biodiversité, de l'eau, de la mobilité, de la santé environnementale et des risques, Frédéric Marchand, adjoint de quartier en charge de la rive gauche et Samuel De Gentil Baichis, conseiller municipal délégué en charge des usages partagés de la voiture, des mobilités douces, du plan de déplacement des employés et du parc municipal de véhicules : « *Saint Sever se métamorphose et ça continue ! Les travaux se poursuivent pour la mise en service de la ligne T5 qui desservira le quartier. En parallèle, le Cours Clemenceau et la partie nord de la rue Saint Sever vont être requalifiés afin d'offrir aux habitants des espaces publics apaisés, végétalisés, adapté aux mobilités douces. Relier de façon qualitative les 2 cœurs de ville, en offrant un itinéraire agréable et sécurisé, c'est encore une nouvelle façon de rassembler les 2 rives autour de notre fleuve, d'en faire un trait d'union.* »

Ce projet de requalification du Cours Clemenceau et de la partie nord de la rue Saint Sever, s'intègre dans la transformation du quartier en lien avec l'arrivée de la future nouvelle gare. L'objectif est d'offrir un espace public revisité, encourageant l'évolution des mobilités (développement du vélo, arrivée de la T5, amélioration des conditions de marche à pied) et visant à limiter les effets du changement climatique (renaturation, gestion de l'eau pluviale). Ces aménagements permettront une meilleure connexion entre la rive gauche à la rive droite, en particulier les deux cœurs de ville piétonniers.

Suite aux travaux préparatoires effectués (renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement), les travaux de voirie débuteront mi-mai avec une fin prévue en décembre 2025 (selon aléas de chantier).

Une grande place sera donnée à la renaturation dans le projet. La requalification de la partie Sud du Cours Clemenceau, initiée dans le cadre de l'opération Cœur de Métropole, prévoit le maintien de l'ensemble des arbres et la transformation des espaces en parcs avec une programmation favorisant la mixité générationnelle et le bien-être des usagers. Seront ainsi proposés : des espaces végétalisés, des jeux pour les enfants, des terrains de pétanque, des mobiliers de repos. Une piste cyclable y sera également aménagée, pendant Ouest-Est de celle qui a été créée sur le nord du Cours dans le cadre des travaux T5 dans le sens Est-Ouest.

Les pavés et bordures pouvant être récupérés et ré-utilisés sur le chantier le seront. Pour limiter l'apport de matériaux, les terres présentes seront maintenues en place et enrichies à l'aide de terre complémentaire et de compost pour favoriser la croissance des arbres et des végétaux. Ces derniers seront plutôt semés que plantés de manière à favoriser leur bonne implantation et leur résistance aux changements climatiques.



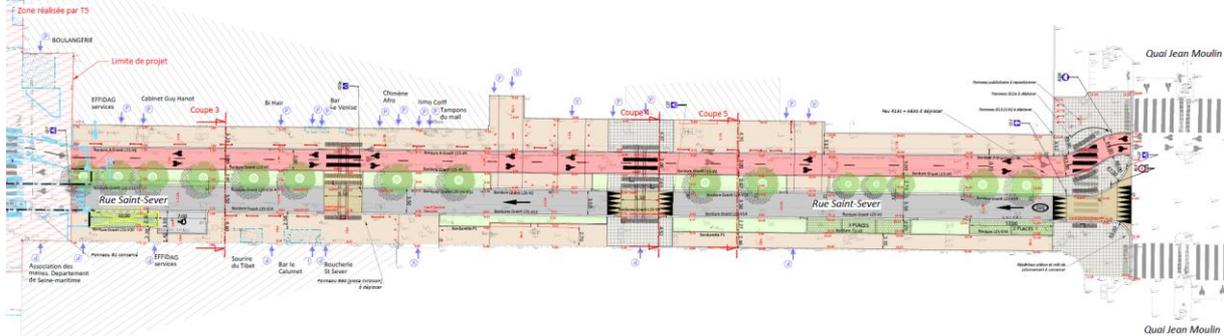
Rue Saint Sever

C'est la portion circulée de la rue Saint-Sever, entre le Pont Boieldieu et la place des Emmurés qui va faire l'objet d'une requalification. Les objectifs sont :

- d'améliorer le lien modes actifs entre les quartiers piétons rive droite et rive gauche
- de soutenir la stratégie de redynamisation commerciale en adaptant l'espace public à l'animation commerciale (terrasses, événements)
- d'encourager la présence de piétons en améliorant la marchabilité, les postes de repos, le sentiment de sécurité et l'ambiance
- végétaliser cette rue exclusivement minérale.



Plan de l'aménagement de la rue Saint Sever entre le quai Jean Moulin et le Cours Clemenceau :

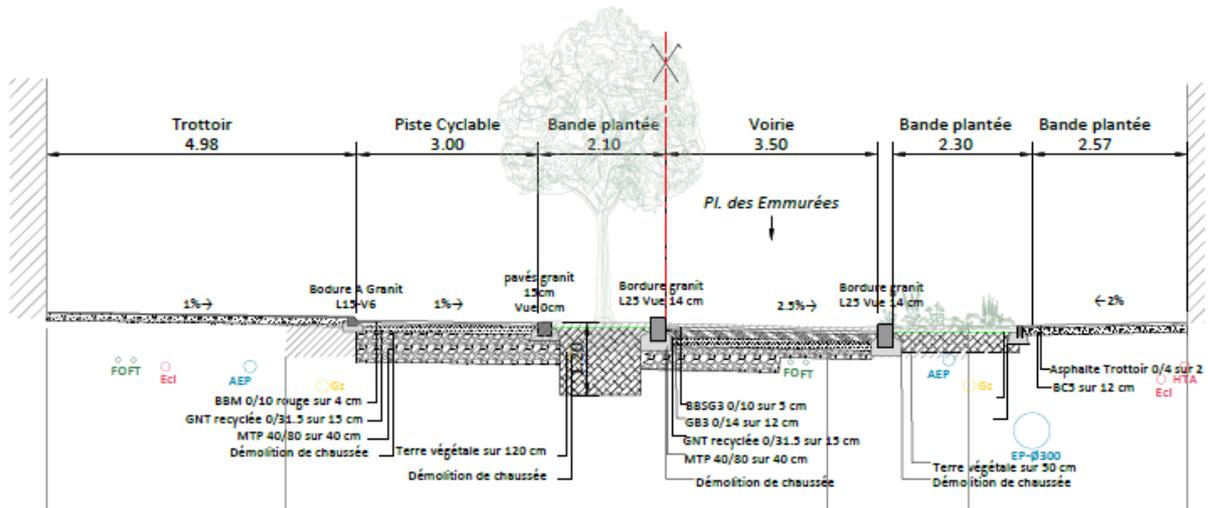


Légende

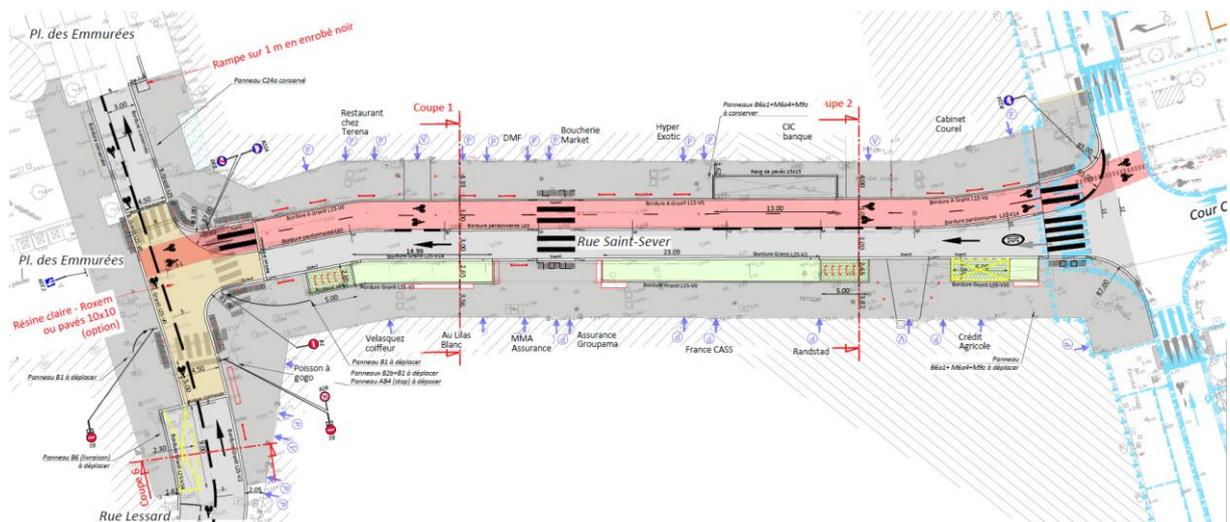
-  Chaussée reprofilée (enrobé noir)
 -  Chaussée neuve (enrobé noir)
 -  Trottoir (asphalte)
 -  Piste cyclable (enrobé rouge)
 -  Stationnement (Pavés joints enherbés)
 -  Espace vert (terre végétale)
 -  Résine pépîte claire (plateau + traversée piétonne)
 -  Résine pépîte rouge (traversée vélo)
 -  Pavés en dalles granit gris 15x30 (Trottoir - Partie Nord)
 -  Pavés en granit gris 10x10 (Voie circulée - zone de rencontre)
 -  Pavés en dalles granit gris 15x30 (Trottoir - zone de rencontre)
 -  Pavés en matériau sombre 10x10 (délimitations - Zone de rencontre)
 -  Espace réservé aux terrasses
-  Arbre projeté

Sur le tronçon entre les quais de Seine et le Cours Clemenceau, déjà en sens unique, une des deux voies sera supprimée pour créer un **alignement arboré**. La qualité des terres qui y est très faible car constituée essentiellement de remblais de la reconstruction nécessite de grands travaux pour permettre un développement pérenne des arbres qui seront plantés. Une partie de la structure de la voirie et toute la piste cyclable seront donc décaissées jusqu'à 1m de profondeur pour installer en dessous un mélange de terre et de pierre qui permettra aux racines de s'implanter et de trouver des nutriments et de l'eau – cela favorise aussi le stockage de l'eau de pluie. Cette solution technique et innovante d'intégration de terre sous la voirie sera pour la première fois testée dans un aménagement sur le territoire de la Métropole. L'objectif est d'offrir aux arbres toutes les chances de se développer sans pour autant endommager les revêtements de surface des sols.

Vue en coupe de l'alignement arboré de la rue Saint Sever entre le quai Jean Moulin et le Cours Clemenceau :



Plan de l'aménagement de la rue Saint Sever entre le Cours Clemenceau et la place des Emmurées :

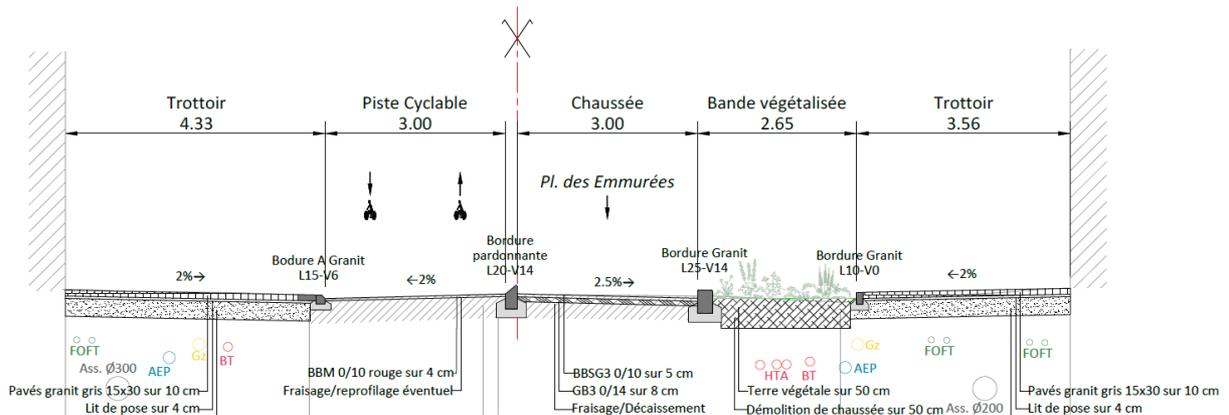


Légende

	Chaussée reprofilée (enrobé noir)		Arbre projeté
	Chaussée neuve (enrobé noir)		
	Trottoir (asphalte)		
	Piste cyclable (enrobé rouge)		
	Stationnement (Pavés joints enherbés)		
	Espace vert (terre végétale)		
	Résine pépite claire (plateau + traversée piétonne)		
	Résine pépite rouge (traversée vélo)		
	Pavés en dalles granit gris 15x30 (Trottoir - Partie Nord)		
	Pavés en granit gris 10x10 (Voie circulée - zone de rencontre)		
	Pavés en dalles granit gris 15x30 (Trottoir - zone de rencontre)		
	Pavés en matériau sombre 10x10 (délimitations - Zone de rencontre)		
	Espace réservé aux terrasses		

Pour ce secteur de la rue, l'ambiance sera complètement remodelée. Des espaces verts seront aménagés sur le trottoir Est qui sera élargi, l'ensemble des trottoirs seront revêtus de dallages et de pavés granit sciés pour maintenir une bonne accessibilité tout en améliorant l'esthétique de la rue. La jonction avec la place des Emmurées et la rue de Lessard sera également traitée en granit pour permettre une continuité entre la partie piétonne de la rue et les trottoirs de la partie circulée.

Vue en coupe de la partie de la rue Saint Sever entre le Cours Clemenceau et la place des Emmurées :



Sur l'ensemble de la rue, des zones de repos seront régulièrement aménagées afin de faciliter la marche notamment pour les personnes à mobilité réduite (seniors, personnes fatigables, personnes en situation de handicap) d'un côté à l'autre de la Seine, et jusqu'aux quais qui constituent point d'attractivité local important. Les pistes cyclables seront pérennisées et améliorées : revêtues d'enrobé rouge et séparées de la circulation.

Enfin, ces aménagements amélioreront la gestion des eaux pluviales : l'infiltration sur place et dans les espaces verts sera favorisée, ce qui contribuera au maintien en bon état des végétaux et à la désaturation des réseaux.

Dans le cadre de l'accompagnement des commerçants du secteur pendant la durée du chantier, ces travaux sont ouverts à la Commission d'indemnisation des commerçants dans le cas d'impact sur le chiffre d'affaires.

Plan de phasage des travaux :

- 1 12/05 à août 25
- 2 26/05 à août 25
- 3 03/06 à sept 2025
- 4 26/06 à déc 2025
- 5 Sept-oct 2025
- 6 Oct-nov 2025
- 7 Nov-déc 2025

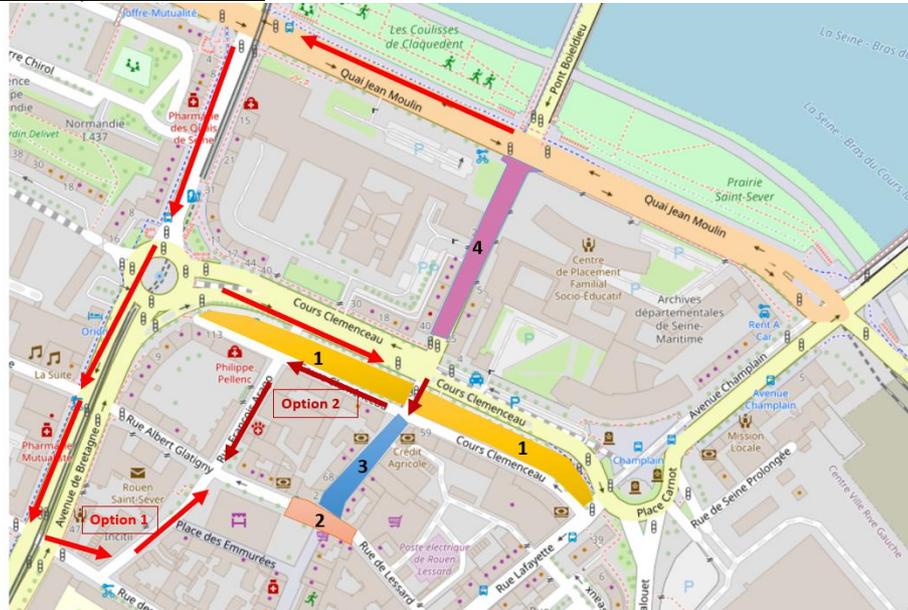


Entreprises qui réalisent le projet : TPR pour la rue Saint Sever, Groupement NGE+Asten pour le lot voirie du Cours Clemenceau et Vallois pour le lot paysages du Cours Clemenceau.

Ce projet de rénovation urbaine représente un investissement d'1.8M€ TTC pour le Cours Clemenceau et d'1.2M€ TTC pour Saint Sever. La Métropole bénéficie du soutien financier de l'État dans le cadre du fond vert, de la Région Normandie et du Département de la Seine Maritime.

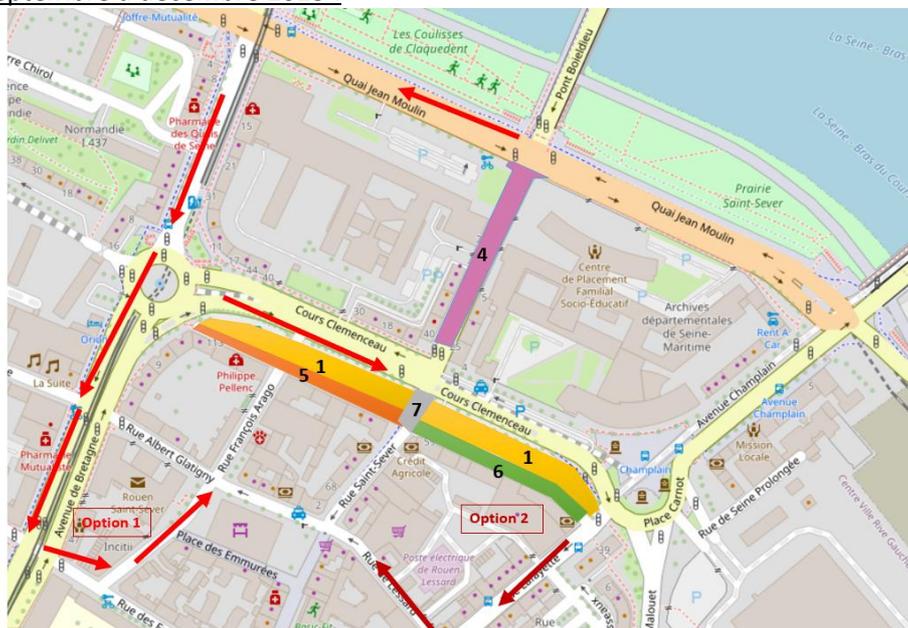
Plan de déviations mai à septembre 2025 :

- 1 12/05 à août 25
- 2 26/05 à août 25
- 3 03/06 à sept 2025
- 4 26/06 à déc 2025
- 5 Sept-oct 2025
- 6 Oct-nov 2025
- 7 Nov-déc 2025



Plan de déviations septembre à décembre 2025 :

- 1 12/05 à août 25
- 2 26/05 à août 25
- 3 03/06 à sept 2025
- 4 26/06 à déc 2025
- 5 Sept-oct 2025
- 6 Oct-nov 2025
- 7 Nov-déc 2025



Concernant les travaux T5 du secteur Orléans / Clemenceau ceux-ci se termineront début juillet avec une phase de finition durant l'été pour une mise à l'essai en septembre et une livraison fin décembre. Les travaux de plantations seront effectués à l'automne pour respecter la saisonnalité. 2 stations T5 sont prévus au niveau du Cours Clemenceau : une station Champlain (Terminus T5) en interface avec les stations ASTUCE du même nom sur le Cours Clemenceau et une seconde au niveau de la place Joffre, en interface avec le métro.

CONTACT PRESSE

Perrine BINET

perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05

